Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 23 mai 2019

Stanislav Zas nommé Secrétaire général de l'OTSC/ Les journaux indiquent que le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) a approuvé la nomination de Stanislav Zas (Biélorussie) au poste de secrétaire général de la structure. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2020. Entretemps l'OTSC sera dirigée par le SG par intérim, Valeri Semerikov (Russie). La presse rappelle que l'ancien SG de l'OTSC, Yuri Khachaturov, avait été rappelé par l'Arménie et accusé dans le cadre de l'affaire du 1er mars 2008. *Jamanak* rappelle que le rappel de Yuri Khachaturov a été la raison d'un « affrontement » entre l'Arménie, qui voulait à nouveau nommer un candidat arménien à ce poste, et la Biélorussie qui réclamait son tour selon le principe de rotation (cf. revue du 15 au 17 décembre 2018). *Jamanak* rappelle que Nikol Pachinian avait déclaré à plusieurs reprises que le maintien du poste du SG n'était pas une question essentielle pour l'Arménie. Selon Pachinian, il est plus important de comprendre quel est le système d'interrelations dans le bloc militaro-politique et quelle est l'attitude des membres à l'égard de l'Arménie. D'après *Joghovourd*, il s'agit d'une victoire pour l'Arménie, car les autorités n'ont pas cédé aux pressions et Zas ne prendra pas ses fonctions pendant le mandat de l'Arménie. *Jamanak* trouve qu'il ne s'agit ni de victoire, ni de défaite. Le quotidien rappelle que le fait que Khachaturov était le SG « n'a pas apporté grand-chose à l'Arménie ». Pour le quotidien, l'important est le comportement politique de l'OTSC, dans le cas où le bloc militaro-politique allié de l'Arménie doit montrer son soutien politique aux problèmes de sécurité pour l'Arménie. « *De ce point de vue, l'Arménie n'a toujours pas de victoire ni de défaite* ». D'après *Jamanak*, il s'agit d'un processus durable, dont la question a été soulevée par l'Arménie après la révolution de velours.

Le Bureau du Procureur général va appeler les décisions du procès Kotcharian/ La presse indique que le Bureau du Procureur va faire appel de la décision controversée du juge Davit Grigorian de suspendre le procès de l'ancien Président Robert Kotcharian et de demander une clarification à la Cour constitutionnelle (cf. revue du 21 mai 2019). Le Bureau du Procureur général demandera à la Cour d'appel d'annuler la suspension du procès. Selon l'un des avocats de Kotcharian, Aram Orbelian, bien que les procureurs puissent contester la décision du juge, la Cour d'appel n'est pas en mesure de la renverser, car en vertu de la législation en vigueur, la Cour d'appel n'a pas le droit d'examiner les justifications de l'appel du juge devant la Cour constitutionnelle. Les procureurs prévoient également de faire appel de la décision distincte du juge Grigorian de libérer Kotcharian de sa détention provisoire (cf. revue du 18 au 20 mai 2019).

Le Conseil de l'Assemblée nationale n'a pas approuvé l'initiative de tenir une séance extraordinaire au sujet des récents développements/ La presse indique que le Conseil de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie n'a pas approuvé l'initiative du groupe parlementaire «Arménie Lumineuse» de tenir une séance extraordinaire, lors de laquelle le parti proposait de discuter de la situation autour du blocage des tribunaux et de la possibilité de réformes du système judiciaire.

Le Premier ministre Nikol Pachinian a eu une conversation téléphonique avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe/ La presse indique que le Premier ministre Nikol Pachinian a eu un entretien téléphonique avec le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, au cours duquel ils ont discuté de la situation actuelle en Arménie. Les interlocuteurs sont convenus que la lutte contre la corruption et les réformes du système judiciaire devraient être conformes à la Constitution, aux normes internationales et aux obligations de l'Arménie en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe. Thorbjørn Jagland a confirmé le soutien de l'organisation au programme de réformes de l'Arménie. Selon le communiqué, les experts du Conseil de l'Europe arriveront bientôt à Erevan pour fournir les consultations et le soutien nécessaires au programme de réformes. La presse prend note que la conversation

téléphonique a eu lieu le lendemain de la déclaration des observateurs de l'APCE au sujet des réformes judiciaires annoncées par Nikol Pachinian (cf. revue du 22 mai 2019). *168 jam* présente l'avis du politologue allemand, Uwe Halbach, selon lequel le fait que l'évaluation faite par l'APCE évoque les pressions, signifierait que ces actions peuvent être perçues comme pressions, car la manière dont on les a menées et le moment choisi pour lancer les réformes donne lieu à des suspicions. L'analyste polonais Konrad Zashtovt considère la déclaration des co-rapporteurs de l'APCE comme un avertissement aux autorités arméniennes. Selon lui, c'est surtout la manière dont on a initié les réformes qui a été mal perçue par bon nombre de partenaires internationaux, car le système judiciaire constitue l'une des branches du pouvoir les plus importantes et ne devrait pas être limité dans ses activités.

La première audience publique du parlement au sujet de la justice transitionnelle aura lieu le 24 mai/ *168 jam* indique que le 24 mai aura lieu la première audience publique du parlement au sujet de la justice transitionnelle. Selon la députée du groupe parlementaire majoritaire « Mon pas », Heriknaz Tigranian, une base législative sera créée pour assurer le processus de « vetting » des juges annoncé par le Premier ministre. Selon Heriknaz Tigranian, un nouvel organe indépendant temporaire sera créé pour mener le « vetting ». D'après la députée, la composition de la commission de « vetting » sera décidée par le Parlement, car ce dernier jouit de la légitimité populaire. D'après la députée du parti d'opposition « Arménie prospère », Naira Zohrabian, l'expérience internationale de « vetting » serait tout à fait applicable en Arménie. La députée a cependant mis en garde qu'il faudrait veiller à ce que ce processus soit dans le cadre juridique et ne soit pas « une chasse aux sorcières ».

Sondage de Gallup: 74.1 % se disent satisfaits des activités des derniers 100 jours du gouvernement de Pachinian/ La presse rend compte du sondage réalisé par « GALLUP International association» selon lequel 74,1% des sondés ont estimé positif le travail réalisé par le gouvernement de Pachinian pendant les cents derniers jours. D'après les résultats, 53, 8 % des sondés ont qualifié le travail du gouvernement de « plutôt positif » et 20,3% de « positif». 57,7 % ont affirmé être d'accord avec les nominations de Pachinian au sein du nouveau gouvernement. Le sondage a été réalisé en Arménie du 30 avril au 9 mai avec un échantillon de 1108 citoyens. Le porte-parole du Premier ministre a rebondi sur les résultats de l'enquête pour déclarer que la popularité de Nikol Pachinian n'a pas décliné, mais au contraire, il jouit d'une plus grande réputation qu'il y a plusieurs mois. Vladimir Karapetyan a ainsi démenti les déclarations de certains milieux politiques selon lesquelles le Premier ministre n'avait plus la confiance du public.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.